

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **26**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers
absents : **4**

**OBJET : Décision
Modificative N°1 Budget
annexe Périls**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

SEANCE DU MARDI 16 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 16 mai 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 10 mai 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la
présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA,
Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN , Monique MORENO, Pascal
THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pepa CAENEN, Michelle
MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Serap ALP,
Yoann BENTEJAC, Farida LAID et Annie CHEVALDONNE Conseiller.e.s
Municipaux.

Avaient donné procuration :

Pierre SUREDA à Catherine PAPUT,
Régine BEAL à Eric BOUCOURT,
Philippe BARRAU à Annie CHEVALDONNE.

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR, Bétul SIMSEK, Thierry BARTHELEMY et Claire JOYEUX.

Secrétaire de séance :

Claude GOUILLON-CHENOT

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE PERILS

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- Vu les instructions budgétaires et comptables M14 ;
- Vu la délibération n°52 du Conseil Municipal du 14/03/2023, approuvant le budget primitif du budget annexe PERILS 2023.

CONSIDERANT :

- Le besoin au chapitre 66, Charges financières pour le paiement des intérêts des lignes de trésorerie ;
- Il est proposé la Décision Modificative suivante :

Compte budgétaire	BP + DM Dépenses	Dépenses	BP + DM Recettes	Recettes
Section de fonctionnement				
Dépenses et recettes réelles de fonctionnement				
<i>Chapitre 66 – Charges financières</i>				
D/66/6615 – Intérêts des comptes courants		+ 35 000,00 €		
<i>Sous total chapitre 66</i>	20 000,00 €	+ 35 000,00 €		
<i>Chapitre 74 – Subvention d'exploitation</i>				
C/74/747 – Subvention				+ 35 000,00 €
<i>Sous total chapitre 74</i>			255 699,01 €	+ 35 000,00 €
Total des variations section de fonctionnement		+ 35 000,00 €		+ 35 000,00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE AVEC 27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU) :

- **Approuve** la décision modificative n°1 du Budget Annexe Périls;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Claude GOUILLON-CHENOT

le Maire,



Stéphane RODIER

